



## FORMATION Droit Social

21 & 22 octobre 2019  
(sur deux jours)  
de 9h à 17h  
PARIS

Une formation animée par :  
• **Gautier KERTUDO**  
associé Barthélémy Avocats

### Tarifs\* :

- 1 200 HT - non abonnés
- 1 100 HT - abonnés

\*pour deux journées de formation / Déjeuner inclus

Pour plus d'informations :  
01.53.53.63.81

[Inscrivez-vous ici](#)

## LE PRACTICE : STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL

Le Cabinet BARTHELEMY AVOCATS, Bureau de Paris, organise pour la neuvième année consécutive sa formation «commando» de deux jours sur les aspects pratiques du droit du travail et de la gestion des salariés.

Discipline des plus denses, le Droit du travail est en perpétuel mouvement. Les réformes se suivent et s'accroissent. L'ensemble se complexifie et doit être maîtrisé.

Pour des raisons d'optimisation de ces deux journées de formation, qui se doivent d'être interactives par le biais notamment de mises en situation et de prise de parole par les participants (c'est l'occasion de poser toutes les questions), le nombre de places est limité.

### OBJECTIFS

- Solidifier ses acquis,
- Approfondir les thématiques majeures,
- Bénéficier d'une mise à jour générale (rédaction, modification des contrats de travail, pouvoir disciplinaire, rupture du contrat ...)
- Acquérir les réflexes indispensables à la gestion quotidienne des relations de travail, individuelles et collectives.

### PUBLIC CONCERNÉ :

- Chef d'entreprise ou d'établissement
- Directeur des ressources humaines
- Responsables et membres des services juridique
- Responsables susceptibles de voir leur responsabilité pénale engagée



BARTHÉLÉMY  
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat



# BARTHÉLÉMY

## AVOCATS

### PROGRAMME

#### **PUBLIC CONCERNÉ :**

- Chef d'entreprise ou d'établissement
- Directeur des ressources humaines
- Responsables et membres des services juridiques
- Responsables susceptibles de voir leur responsabilité pénale engagée

#### **PRÉ-REQUIS :**

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

#### **CONTENU :**

**Module introductif : les sources professionnelles du droit du travail.**

**Se repérer dans les règles applicables au droit du travail.**

#### **Module 1 : Choisir, rédiger et modifier le contrat de travail**

Les formalités d'embauche à respecter, les différents statuts contractuels (CDI, CDD et intérim, stagiaires et apprentis...), les clauses à ne pas oublier, les clauses particulières (mobilité, non concurrence, dédit-formation,...), la période d'essai (durée, conditions de renouvellement et de rupture). La distinction entre modification du contrat et changement des conditions de travail - Conséquences du refus du salarié.

#### **Module 2 : Gérer la suspension du contrat de travail et l'inaptitude médicalement contestée**

Les absences : comment les gérer et les contrôler. La maladie, l'accident, la maternité et le congé parental... L'inaptitude physique du salarié : quelles conséquences pour l'entreprise ?

#### **Module 3 : Mettre en oeuvre le pouvoir disciplinaire**

La notion de faute, les différentes sanctions applicables et leur gradation, comment éviter l'annulation de la sanction ? Lien entre droit disciplinaire et règlement intérieur.

#### **Module 4 : Gérer le temps de travail**

Notion de temps de travail effectif, durées maximales, repos obligatoires, heures supplémentaires, différentes modalités d'aménagement du temps de travail...

#### **Module 5 : Rompre le contrat de travail**

Les principaux cas de rupture et leurs conséquences, les formalités de fin de contrat, la transaction, le cas particulier des salariés protégés.

#### **Module 6 : Connaître les interlocuteurs de l'entreprise**

Les interlocuteurs internes à l'entreprise (les représentants du personnel, leur rôle, leurs moyens de fonctionnement...), les interlocuteurs extérieurs (l'inspecteur du travail, le médecin du travail, les organismes de sécurité sociale, la DIRECCTE...).

#### **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

un support de formation complet et à consulter dès que nécessaire. Deux jours de formation pour apprendre à maîtriser ce support.

#### **LE + PÉDAGOGIQUE**

Apport d'une vision pratique et pragmatique des lourdes réformes en cours.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.



# BARTHÉLÉMY

## AVOCATS

### FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

Intitulé de la formation : **LE PRACTICE : STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL**

Entreprise (Raison sociale) : .....

Représentée par Mr / Mme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : ..... Nombre de salariés : .....

Établissement d'une convention de formation :  OUI  NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....  
.....

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

PAIEMENT :

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

.....  
.....  
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise

**AVIGNON**

1 rue Ninon Vallin  
84000 Avignon  
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40  
avignon@barthelemy-avocats.com

**BORDEAUX**

119, avenue du Général Leclerc - BP 28  
33019 Bordeaux cedex  
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31  
bordeaux@barthelemy-avocats.com

**CLERMONT-FERRAND**

Résidence « Les Parcs »  
39, rue Amadéo - CS 20008  
63057 Clermont-Ferrand cedex 01  
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70  
clermont@barthelemy-avocats.com

**LILLE**

19, square Dutilleul - 59800 Lille  
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36  
lille@barthelemy-avocats.com

**LYON**

208, rue Garibaldi - CS 13551  
69422 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37  
lyon@barthelemy-avocats.com

**MARSEILLE**

54 allées Turcat Méry - CS 40034  
13272 Marseille CEDEX 08  
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30  
marseille@barthelemy-avocats.com

**METZ**

21, rue de Sarre - 57000 Metz  
metz@barthelemy-avocats.com

**MONTPELLIER**

223, avenue Clément Ader  
Castelnau 2000  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39  
montpellier@barthelemy-avocats.com

**MULHOUSE**

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse  
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46  
mulhouse@barthelemy-avocats.com

**NANTES**

14, rue de la petite Sensive - CS 52374  
44323 Nantes cedex 3  
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29  
nantes@barthelemy-avocats.com

**NICE**

11, rue de Rivoli - 06000 Nice  
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48  
nice@barthelemy-avocats.com

**NÎMES**

65 Avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes  
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40  
nimes@barthelemy-avocats.com

**PARIS**

24, rue de Berri - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42  
paris@barthelemy-avocats.com

**PAU**

2 rue O'quin - 64000 Pau  
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43  
pau@barthelemy-avocats.com

**RENNES**

2b rue de la Huguenoterie - CS 54301  
35043 Rennes  
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45  
rennes@barthelemy-avocats.com

**STRASBOURG**

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg  
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46  
strasbourg@barthelemy-avocats.com

**TOULOUSE**

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse  
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49  
toulouse@barthelemy-avocats.com

**TOURS**

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin  
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21  
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

